

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 64
Nombre de présents : 36
Nombre de représentés : 8
Nombre d'absents : 20

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT CINQ SEPTEMBRE
à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, en salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Emmanuel SERAPHIN, Président.
Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_076_CC_5
Accueil de Volontaires en Service Civique
dans le cadre du Plan Climat Air Énergie
Territoriale (PCAET) et du déploiement du
Service d'Accompagnement pour la
Rénovation Énergétique (SARé) sur le
territoire – Octobre 2023 à Juin 2024

Nombre de votants : 44

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 septembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
02/10/2023

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE -
M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-
IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-
LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE -
Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-
BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE -
Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU
- M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine
VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - Mme Vanessa
MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée
MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme
Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky
CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-
Bernard MONIER

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain
MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - Mme
Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M.
Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme
Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M.
Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - Mme Jacqueline SILOTIA - M.
Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mireille
MOREL-COIANIZ procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Roxanne
PAUSE-DAMOUR procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Perceval GAILLARD
procuration à Mme Denise DELAVANNE - M. Bruno DOMEN procuration à M.
Philippe LUCAS - M. Pierre Henri GUINET procuration à Mme Brigitte DALLY -
Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE
procuration à M. Jean-Bernard MONIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023_076_CC_5 : ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIALE (PCAET) ET DU DÉPLOIEMENT DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SARÉ) SUR LE TERRITOIRE – OCTOBRE 2023 À JUIN 2024

Le Président de séance expose :

1. Contexte

La précarité énergétique est aujourd'hui un phénomène qui touche 12 millions de personnes en France, et tend à s'aggraver suite aux difficultés engendrées par la crise sanitaire et l'augmentation brutale des prix des énergies. Afin d'apporter sa contribution aux solutions, Unis-Cité souhaite capitaliser sur son expérience en matière de missions de Service Civique Environnement et lance un nouveau projet national ambitieux, soutenu par un collectif de partenaires publics et privés.

De manière générale l'action des volontaires consistera à :

- lutter contre le réchauffement climatique, sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique et accompagner les ménages les plus fragiles à maîtriser leur consommation d'énergie,
- Informer les ménages les plus fragiles sur les aides existantes pour payer leurs factures d'énergie et réaliser des travaux de rénovation énergétique ;
- Orienter les ménages vers les professionnels compétents et encourager le passage à l'acte pour demander les aides existantes ;
- Recueillir les témoignages et valoriser les parcours des ménages ayant bénéficié de travaux de rénovation énergétique pour donner envie au plus grand nombre de se lancer.

Dans le cadre de ses travaux du Plan Climat Air Energie Territorial, le TCO souhaite sensibiliser le jeune public aux enjeux liés au changement climatique afin notamment de les encourager à devenir des acteurs engagés en faveur de la préservation de l'environnement.

Pour répondre à cet objectif de sensibilisation, il est proposé aux scolaires du territoire de participer aux ateliers appelés « Fresque du Climat ». La fresque du climat est une méthode pédagogique interactive et ludique, adaptée à différents niveaux scolaires, permettant de mieux comprendre les mécanismes du climat et les solutions à mettre en œuvre pour atténuer son impact.

Cette mission présente de nombreux avantages, tels que le renforcement du lien entre la collectivité et les établissements scolaires, l'implication citoyenne des jeunes, ainsi que la promotion des valeurs éco-responsables au sein de la société.

Le programme SARé : Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique

Contractualisé entre La Région Réunion et le TCO, il vise à la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement en faveur de la rénovation énergétique des logements sur tout le territoire. Il vient renforcer l'information des ménages et l'accompagnement dans leur parcours de rénovation. Il propose à tous les ménages du territoire un parcours d'information et d'accompagnement pour leur projet de rénovation énergétique.

À travers ce parcours, les ménages pourront se repérer, se faire conseiller et ainsi savoir quels travaux effectuer et quels dispositifs d'aides financières solliciter pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures.

2. Présentation du plan d'intervention des volontaires

Le programme SARé se décline en actes, les volontaires seront en charges des actes d'information A1 et A2.

L'acte A1 : Information de 1er niveau : juridique, technique, financière et sociale.

Les informations fournies sont adaptées au ménage, neutres et gratuites. Elles visent à permettre à tous les ménages de faire un choix basé sur l'information la plus exhaustive possible et indépendante, concernant les meilleures solutions adaptées à leur projet de rénovation énergétique, en prenant en compte l'ensemble des aspects du projet (financier, juridique, technique et social) en fonction des besoins du ménage, cernés par le conseiller.

L'acte A2 : le conseil personnalisé

Les conseils fournis sont neutres, gratuits, indépendants et personnalisés par rapport aux besoins des ménages, leur situation financière et sociale ainsi qu'aux caractéristiques techniques de leur logement.

Les actes d'information de premier niveau A1 et A2 qui seront le cœur de mission des volontaires seront réalisés lors de 3 types de contacts avec le public :

- *Les évènements prévus au calendrier TCO :*

Les volontaires seront mobilisés lors d'évènements en lien avec les thèmes de l'environnement, les transports, la gestion des déchets, l'énergie, qu'ils soient organisés par le TCO, les communes membres ou les différents partenaires sur le territoire.

- *Les permanences sur des lieux stratégiques/opération boitage dans les quartiers :*

Les volontaires accueillent le public pour lui apporter un conseil sur des lieux stratégiques du territoire ;
Les volontaires circulent dans les quartiers préalablement définis avec les villes, distribuent des flyers (en main propre et boîtes aux lettres) et discutent avec les habitants afin de faire connaître le dispositif.

- *Le phoning – formulaire site TCO :*

Réception des appels et conseil par téléphone

Sur le volet PCAET, les volontaires auront également en charge le volet sensibilisation du jeune public aux enjeux environnementaux et climatiques par l'animation d'*ateliers « Fresque du Climat » avec les scolaires.*

Les volontaires seront formés afin d'animer des ateliers « Fresque du climat » adaptées à des enfants de 10 à 14 ans. Ils interviendront dans les établissements scolaires du territoire. Leur mission d'animation consistera à :

- Avec l'aide de l'association Unis-Cité, organiser des séances d'animation dans les écoles du territoire en collaboration avec les enseignants et les équipes éducatives.
- Animer la fresque du climat avec les élèves, en utilisant des supports visuels et interactifs pour encourager leur participation active et favoriser les échanges sur le sujet.

Sensibiliser les élèves aux gestes éco-responsables au quotidien et les inciter à devenir des ambassadeurs du changement auprès de leur entourage et au sein de la collectivité.

3. Le rôle des volontaires à travers du volet sensibilisation du PCAET et les actes A1 et A2

- Les volontaires participent aux actions de terrain en cohérence avec les équipes du TCO pour répondre aux demandes d'informations des familles concernant les aides existantes pour la rénovation des logements ;
- Les volontaires sont complémentaires des équipes de terrain et permettent un premier contact différent de celui des agents de la collectivité auprès du public concerné ;

- Ils sensibilisent aux impacts environnementaux et aux solutions
- Ils ont un rôle de sensibilisation à la transition énergétique sera central via des actions collectives et individuelles permettant de sensibiliser concrètement le public sur les enjeux écologiques et énergétiques ;
- Ils conseillent et accompagnent les ménages de manière physique et téléphonique ;
- Ils recueillent les témoignages de bénéficiaires pour démystifier et valoriser les parcours et le rôle des volontaires.

4. Le calendrier prévisionnel de l'action

- Octobre 2023 : Début de mission et formation des volontaires ;
- Décembre 2023 : Début de terrain ;
- Décembre 2023 à mai 2024 : Mission terrain et actions collectives tout au long de l'année ;
- Juin 2024 : Fin et clôture de mission.

5. Conditions de la mise à disposition et encadrement des volontaires.

La mission des volontaires signataires est organisée sous la responsabilité opérationnelle d'Unis-Cité Réunion selon les termes du contrat de service civique conclu entre les parties.

Sur le terrain, en sa qualité de chargée de mission, Ornella Etheve de UNISCITE assurera l'encadrement de l'équipe de volontaires pour Unis-Cité. Cet encadrement pourra également se faire à distance ; il vient en appui organisationnel et sa présence sera dégressive compte tenu de l'objectif d'autonomisation des équipes de volontaires. Il sera complémentaire en temps et en objectifs de celui assuré par le référent **du Territoire de la Côte Ouest (TCO)**.

Le référent du Territoire de la Côte Ouest, en lien avec la chargée de mission d'Unis-Cité, sera co-responsable de l'encadrement des volontaires, du bon déroulement du projet et des relations avec Unis-Cité.

6. Les modalités matérielles et financières

Le partenariat conclu entre le TCO et Unis-Cité se fait dans le cadre du partenariat national entre l'association Unis-Cité et ses partenaires pour la lutte contre la précarité énergétique. Dans ce cadre le coût du projet est pris en charge en partie par Unis Cité pour la formation, les journées de rassemblement, l'accompagnement et le tutorat des volontaires. Le TCO n'a de ce fait aucune responsabilité financière de prise en charge des actions d'Unis Cité.

En revanche le TCO s'engage à fournir tous les moyens matériels nécessaires à l'exécution de la mission des jeunes volontaires.

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 30 novembre 2020 validant le principe de mis en œuvre du programme SARE sur le territoire ouest ;

Vu la délibération du Bureau Communautaire du 2 août 2021 validant le plan de déploiement du SARE sur le territoire du TCO, le plan de financement prévisionnel et autorisant le Président à signer la convention entre la Région réunion et le TCO ;

Vu la convention entre la Région Réunion et le TCO au titre du déploiement du programme SARE sur le territoire ouest signée le 18 août 2022 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 15 février 2021 validant la déclaration d'intention du TCO d'élaborer son PCAET ;

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/09/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 07/09/2023.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

Envoyé en préfecture le 27/09/2023
Reçu en préfecture le 27/09/2023
Publié le 
ID : 974-249740101-20230927-2023_076_CC_5-DE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 4 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **VALIDER l'accueil et le déploiement des 6 volontaires sur le territoire du TCO d'octobre 2023 à juin 2024,**
- **AUTORISER le Président à signer la convention entre Unis Cité et le TCO au titre de la mise à disposition de 6 volontaires dans le cadre du volet sensibilisation du PCAET et du déploiement du programme SARé sur le territoire du TCO.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président